

Le Commissariat à l'Aménagement, au Développement  
et à la Protection du Massif des Pyrénées

**Arrêté fixant la liste nominative des membres du comité de massif des Pyrénées,  
portant modification de l'arrêté du 13 mars 2018  
fixant la composition du comité de massif des Pyrénées**

Le préfet de la région Occitanie,  
Préfet de Haute-Garonne,  
Coordonnateur de massif des Pyrénées,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite,

- VU** la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,
- VU** le décret n° 2002-955 du 4 juillet 2002 relatif aux compétences interdépartementales et interrégionales des préfets et aux compétences des préfets coordonnateurs de massif,
- VU** le décret n° 2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges,
- VU** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne (hors classe) - M. GUYOT (Etienne),
- VU** l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2017 fixant la composition par collège du comité de massif des Pyrénées et ses arrêtés modificatifs, et les désignations de leurs représentants par les collectivités et organismes composant le comité de massif des Pyrénées,
- VU** l'arrêté préfectoral du 13 mars 2018, fixant la composition du comité de massif des Pyrénées et ses arrêtés modificatifs
- VU** la délibération du Conseil régional d'Occitanie du 19 décembre 2020

Sur proposition du commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif pyrénéen,

**A R R E T E**

**Article 1 :**

La liste nominative des membre du comité de massif des Pyrénées est modifiée comme suit :

**Au sein du collège 1 des élus locaux**

Kamal CHIBLI, conseiller régional d'Occitanie remplace Sébastien PLA

**Article 2 :**

La liste nominative des membres du comité de massif des Pyrénées consolidée est jointe au présent arrêté. Leur mandat reste à courir jusqu'au 12 mars 2024, date à laquelle le comité de massif des Pyrénées sera totalement renouvelé.

**Article 3 :**

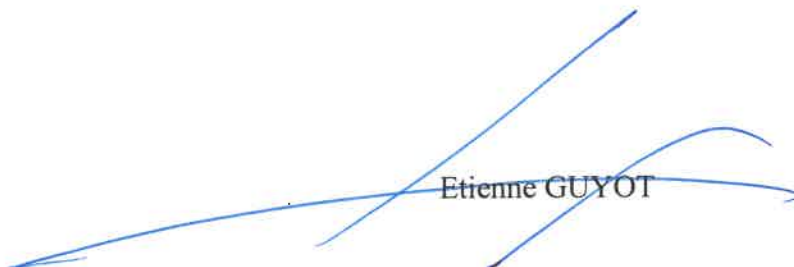
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4 :**

La commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif pyrénéen, secrétaire du comité de massif, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Occitanie.

Fait à Toulouse, le **05 JAN. 2021**

Le Préfet de la région Occitanie,  
Coordonnateur de massif des Pyrénées,



Etienne GUYOT

**Liste des membres du Comité de massif des Pyrénées**  
**(69 membres)**

**Collège 1 – Elus locaux**

Le collège 1 (35 membres) est constitué des représentants suivants :

- **au titre des représentants élus des conseils régionaux**

*Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine :*

Jean-François BLANCO  
Andde SAINTE-MARIE  
Denise SAINT-PE  
Bernard UTHURRY,

*Conseil régional d'Occitanie :*

François ARCANGELI  
Judith CARMONA  
Kamal CHIBLI  
Aurélie MAILLOLS  
John PALACIN  
Pascale PERALDI

- **au titre des représentants élus des conseils départementaux**

*Conseil départemental de l'Ariège :*

Christine TEQUI, présidente du conseil départemental  
Alain NAUDY

*Conseil départemental de l'Aude :*

Hervé BARO  
Rose-Marie JALABERT-TAILHAN

*Conseil départemental de Haute-Garonne :*

Roselyne ARTIGUES  
Patrice RIVAL

*Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques :*

Jean-Pierre MIRANDE  
Annick TROUNDAY-IDIART

*Conseil départemental des Hautes-Pyrénées :*

Maryse BEYRIE  
Chantal ROBIN-RODRIGO

*Conseil départemental des Pyrénées-Orientales :*

Alexandre REYNAL  
Martine ROLLAND

**au titre des représentants élus des communes et de leurs groupements**

Association des maires et des élus de l'Ariège :

Marie-Josée DANDINE, maire de Val de Sos

Association des maires et des élus de l'Aude :

Francis SAVY, maire de Mazuby

Association des maires et présidents de communautés de Haute-Garonne

Bernard DUMAIL, maire d'Antichan de Frontignes

Association des maires et présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques :

Bernard CHOY, maire d'Aydius

Association des maires des Hautes-Pyrénées :

Jacques BRUNE, président de la Communauté de Communes de la Haute Bigorre

Association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales :

Stéphane SURROQUE, maire de Palau de Cerdagne

Parc National des Pyrénées :

Laurent GRANDSIMON, président

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Michel GARCIA, vice-président

Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Jean-Louis ATTANE, vice-président

- **au titre des représentants des associations d'élus**

Association nationale des élus de la montagne – ANEM :

Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées, secrétaire générale de l'ANEM

Pierre BATAILLE, maire de Fontrabieuse

Association nationale des maires des stations de montagne et Association nationale des maires de communes thermales :

André MIR, maire de St Lary Soulan

Fédération nationale des communes forestières

Michel CASTAN, président de l'Union Grand Sud des Communes forestières

**Collège 2 – Parlementaires**

Le collège 2 (4 membres) est constitué des représentants suivants :

- **au titre du Sénat)**

Titulaires :

François CALVET, sénateur des Pyrénées-Orientales

En cours de désignation

Suppléants :

Denise SAINT-PE, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

En cours de désignation

- **au titre de l'Assemblée nationale**

Titulaires :

Laurence GAYTE, députée des Pyrénées-Orientales

Jean Bernard SEMPASTOUS, député des Hautes-Pyrénées

Suppléants :

Vincent BRU, député des Pyrénées-Atlantiques

Bénédicte TAURINE, députée de l'Ariège

### **Collège 3 – Représentants des acteurs économiques**

Le collège 3 (15 membres) est constitué des représentants suivants :

- **au titre des représentants des chambres consulaires**

CCI Pyrénées : Vincent FONTVIEILLE

CMA Pyrénées : Joseph CALVI

ACAP : Sébastien UTHURRIAGUE

- **au titre des représentants de l'économie sociale et solidaire**

Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire : Georges GLANDIERES

- **au titre des représentants des organisations patronales**

MEDEF : Christian CAUSSIDERY

FNSEA : Bernard MOULES

- **au titre des représentants des organisations syndicales de salariés**

CFDT : Jean Edouard GAURAN

FO : Jérôme CAPDEVIELLE

- **au titre des représentants d'organismes divers**

Organisations d'entreprises de la filière touristique :

Akim BOUFAID, pour la chambre professionnelle Domaines skiabiles de France

Organismes de la filière forêt-bois :

Didier INARD, pour l'association interprofessionnelle FIBOIS Occitanie

Organisations de professionnels (guides, moniteurs ou accompagnateurs)

Olivier GAURENNE, pour le syndicat national des moniteurs du ski français

Milieu universitaire, scientifique et de la recherche :

Laurence BARTHE, pour l'Université Toulouse - Jean Jaurès

- **au titre des personnalités qualifiées**

Sabine BARRA, directrice générale du groupement d'entreprises « Saveurs des Pyrénées »

Christine MASSOURE, directrice générale de la SEM « Nouvelles Pyrénées (N'Py) »

Jean Louis VALLS, directeur de la Communauté de travail des Pyrénées

### **Collège 4 – Représentants d'organismes et d'associations participant à la vie collective et agissant dans l'environnement et le développement durable**

Le collège 4 (15 membres) est constitué des représentants suivants :

- **au titre des représentants des fédérations de chasse et de pêche**

Fédérations régionales de chasse : Jean-Luc FERNANDEZ

Associations régionales de pêche : Jean-Luc CAZAUX

- *au titre des représentants des parcs nationaux et régionaux*

Réseau des parcs naturels des Pyrénées (représentant non élu du PNP et des PNR) :  
Marc TISSEIRE, directeur du Parc national des Pyrénées

- *au titre des représentants d'organismes participant à la vie collective du massif*

Fédération française des clubs alpins de montagne (CAF) : Denis MAUBE  
Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) : Jacqueline DURRIEU  
Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP) : Gérald BAUDE  
Coordination montagne :  
Patrick LAGLEIZE, président de la compagnie des guides des Pyrénées

- *au titre des représentants d'organismes et associations agissant dans le domaine de l'environnement et du développement durable*

France nature environnement (FNE) :  
Thierry De NOBLENS  
Marc MAILLET  
Office français de la biodiversité (OFB) : Hervé BLUHM, directeur régional Occitanie  
Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse :  
Guillaume CHOISY, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne  
Office national des forêts :  
Jean-Lou MEUNIER, directeur de l'agence territoriale Pyrénées-Gascogne

- *au titre des personnalités qualifiées (3 représentants)*

Jean-Michel UHALDEBORE, professeur émérite des universités en sciences économiques  
Valérie MILON, directrice-adjointe interrégionale Sud-Ouest de Météo-France  
Philippe SERRE, pour le réseau transfrontalier Education Pyrénées vivantes